

Les Plans de Déplacements Entreprises au-delà de la prime transport : Outils de l'employeur pour manager la mobilité.



Olivier CRESSON et Gilles MÉRIODEAU

Le 28 février 2012, Angers Loire Métropole accueillait le Mardi de l'ORT sur les Plans de Déplacements Entreprises.

Ce mardi de l'ORT avait pour ambition d'évoquer, à travers un état de l'art et des témoignages des réflexions engagées en matière de mobilité des salariés.

Ces échanges ont été précédés par la visite du Centre Technique des Transports d'Angers Loire Métropole.



Crédit photo : © Sylvie GUMERA

PROGRAMME

Expert :

Plans de déplacements entreprises : bilan, prime transport et retours d'expériences

- **Marc FONTANÈS**, Fondateur de Mobility+

Témoignages :

Promotion de la mobilité durable auprès des entreprises nantaises

- **Gilles FARGE**, Responsable du service Promotion de la mobilité durable, Nantes Métropole

Le plan de déplacements inter-entreprises de l'Aéroport de Nantes-Atlantique : coordination, mobilisation et management du projet en zone péri-urbaine

- **Anne JACOB-LE GOHÉBEL**, responsable Département Environnement, Aéroport de Nantes-Atlantique

Plan de déplacements entreprise : l'accompagnement des entreprises sur le Maine-et-Loire et Angers Loire Métropole

- **Yolaine HAGIMONT**, Chargée de projet mobilité, Direction transports mobilités, Angers Loire Métropole

Plan de déplacements entreprise au sein de l'entreprise Johnson Controls Automotive Electronics : méthodologie, études et plans d'actions

- **Olivier CRESSON**, Responsable Sécurité Environnement, Johnson Controls Automotive Electronics

Animateur : Gilles MÉRIODEAU - ADEME

*Ce document consiste en une synthèse libre et n'engage pas les intervenants.
L'ensemble des présentations sont téléchargeables sur le site internet de l'ORT :*

www.observatoire-transport-pays-de-la-loire.fr

Mars 2012

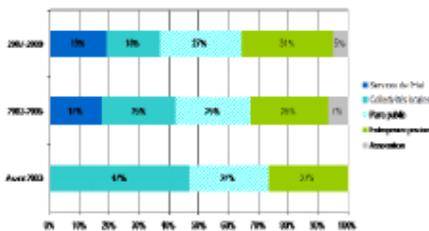
Plans de déplacements entreprises : bilan, prime transport et retours d'expériences

par **Marc FONTANÈS**, Fondateur de Mobility+

Une synthèse de l'étude nationale réalisée par l'ADEME en 2009 est présentée : 1 170 démarches de Plan de Déplacement en Entreprises (PDE) ont été recensées, portant à plus de 40% sur des structures de plus de 500 salariés. D'importantes disparités régionales sont constatées, les Pays de Loire étant une des régions les plus dynamiques. **Des facteurs clés de réussite sont relevés, parmi lesquels la gouvernance et l'animation.** Un PDE doit faire partie en effet de la vie quotidienne de l'entreprise, être vivant et pragmatique pour être approprié par les salariés. Le suivi en est également primordial afin d'accompagner le changement des pratiques de déplacement qu'il induit. Deux autres facteurs de succès sont constatés : le rôle des conseils en mobilité et le contexte et la réglementation, obligeant certaines entreprises à se lancer dans la démarche.

Synthèse étude nationale ADEME – Inddigo 2009

- Une typologie d'établissements en évolution



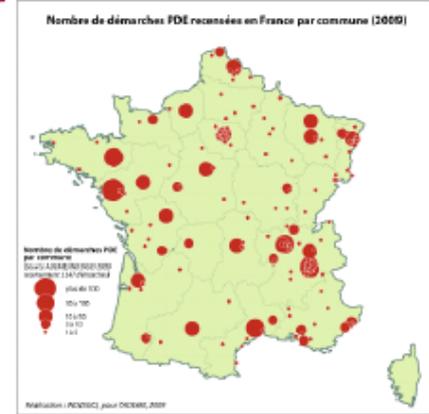
- Encore peu de suivi : 22% seulement en 2009, la plupart sur quelques indicateurs (part modale par exemple), très peu sur les impacts environnementaux

La mobilité n'est pas qu'une question de transport www.mobilityplus.fr

Des retours d'expériences présentés, le diagnostic y ressort toujours comme un point incontournable sans lequel un plan d'actions ne serait pas pertinent. Concernant le **Centre Hospitalier de Bordeaux**, un tiers des salariés habitent à moins de 4 km et utilisent la voiture. Le PDA (Plan de Déplacement d'Administration), en améliorant structurellement les conditions de déplacements et en les sécurisant, a permis d'augmenter de 80% la part modale du vélo sur les différents sites, avec plus de 650 cyclistes quotidiens en plus.



Synthèse étude nationale ADEME – Inddigo 2009



La mobilité n'est pas qu'une question de transport www.mobilityplus.fr

Les mesures principalement observées dans les PDE sont des **mesures structurelles, mutualisées et organisationnelles**, sans oublier les mesures **incitatives et transversales** que peuvent être la communication et l'information. Trois thématiques sont peu ou mal développées : la prévention des risques routiers, les déplacements professionnels et l'insertion par la mobilité. Dans les entreprises dans lesquelles un PDE a été mis en place, **des reports modaux de plus de 20% sont parfois constatés** pour les plus anciennes. La mise en place de la prime transport, qui inclut dans un PDE sur deux une prise en charge de 60 à 75 %, a eu un impact sur les déplacements des sites correctement desservis par les transports publics mais une évaluation, à ce jour, est difficile car un faible recul existe sur cette mesure.

Actions

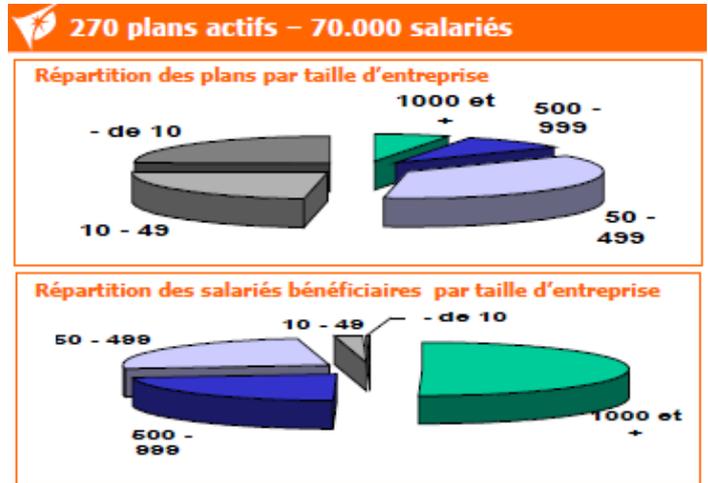


La mobilité n'est pas qu'une question de transport www.mobilityplus.fr

Promotion de la mobilité durable auprès des entreprises nantaises

par **Gilles FARGE**, Responsable du service Promotion de la mobilité durable, Nantes Métropole

Le Plan de Déplacement en Entreprise de Nantes Métropole, ou plutôt **Plan de Mobilité**, a été signé fin 2003. Le Plan de Déplacement Urbain 2000-2010 prévoyait déjà le développement de la démarche, car de nombreuses opérations d'aménagement sur l'agglomération étaient en projet avec parfois des contraintes fortes en terme de déplacement. En se l'appropriant et en faisant son propre plan de mobilité, Nantes Métropole constate rapidement un manque d'outils pour mener cette conduite du changement. **Forte de ce constat, Nantes Métropole propose aujourd'hui aux entreprises une aide en terme d'animation et d'assistance** : Conseil, forums pour les salariés, outils de communication (comme pour les itinéraires cyclables) ou d'enquête de mobilité cartographiée... **Une aide financière** aux études est également possible, comme la mise à disposition de matériels type panneaux de signalisation.



5

Animation au réseau des entreprises



4

En terme d'animation, des lettres d'information présentent aux entreprises les services de mobilité qui s'ouvrent sur l'agglomération. Les opérations "défi-vélo entreprise" ou "défi-covoiturage" sont régulièrement des succès, ces deux modes présentant sur l'agglomération le potentiel de report le plus important. **270 plans de mobilité sont opérationnels aujourd'hui sur l'agglomération**, représentant 70 000 salariés et 25% de l'emploi salarié. La volonté de Nantes Métropole est de travailler dans les secteurs aux contraintes urbaines les plus fortes et avec les entreprises qui se sont lancées dans une démarche globale de bilan carbone. Un travail en périphérie doit également être mené pour proposer de nouveaux outils pour le covoiturage.

Le plan de déplacement inter-entreprises de l'Aéroport de Nantes-Atlantique : coordination, mobilisation et management du projet en zone péri-urbaine

par **Anne JACOB-LE GOHÉBEL**, Responsable Département Environnement, Aéroport de Nantes-Atlantique

L'aéroport de Nantes Atlantique, dont la plateforme aéroportuaire regroupe 85 entreprises, s'est engagé depuis des années dans une démarche de développement durable, dans laquelle le Plan de Déplacement Inter-Entreprises (PDIE) a toute sa place. L'absence d'offre de transports collectifs adaptés, les facilités d'accès et le stationnement correctement dimensionné font de la voiture le mode privilégié pour les salariés de la zone aéroportuaire. **L'objectif du PDIE est de proposer des solutions alternatives au tout voiture, tout en répondant à des enjeux économiques, sociaux et environnementaux, que cela soit pour l'entreprise ou le salarié.**

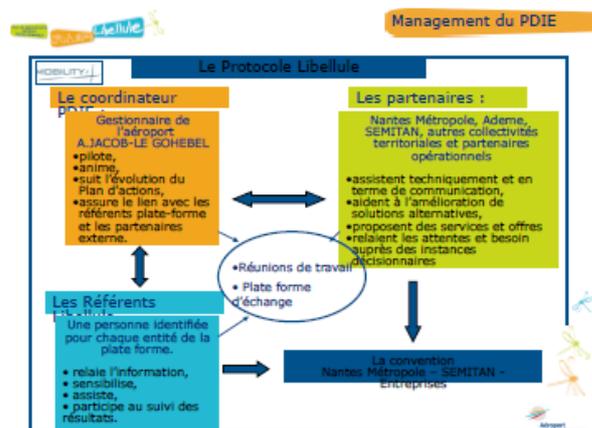


Synthèse des potentiels

	Marche	Vélo	Réseau TAN	Réseau LILA	Réseau régional	Covoiturage
Potentiel général	0,15 % 2 salariés	3% 41 salariés	Bus : 20 % 262 salariés Tram : 9 % 105 salariés	18 % 233 salariés	23 % 167 salariés	90,5% des salariés en dehors de Nantes 989 salariés hors Nantes
Potentiel horaires administratifs			Bus : 3% 40 salariés Tram : 2,5% 100 salariés	6,7% 70 salariés	4,82% 52 salariés	35,3% 329 salariés

Le management dans le cadre d'un PDIE est primordial, des référents ont été désignés au sein des entreprises, ces derniers ayant reçu de leur Direction les moyens de mener le projet. Concernant l'aéroport, une identité spécifique **"libellule"** a été créée, avec son propre site internet. L'aide d'un bureau d'études extérieur est incontournable, comme l'association dès le départ des opérateurs et des autorités organisatrices de transport. **L'ADEME et Nantes Métropole ont été des soutiens techniques et financiers importants** dans le projet. Au terme du diagnostic, un vrai potentiel en terme de covoiturage et d'amélioration de la desserte en transports collectifs est relevé. Concernant le covoiturage, un forum a permis aux salariés dont le domicile a été identifié géographiquement proche de se connaître.

La réflexion doit être poursuivie pour que ce service prenne toute sa place. Si le PDIE est un succès en terme d'image, de communication, et de collaboration entre acteurs du transports et bureau d'études, le report modal constaté à ce jour est faible, la spécificité des métiers ne favorisant pas le passage aux modes alternatifs. **La mobilisation dans le temps est un vrai débat**, comme le qui fait quoi et le qui paie quoi. Une des prochaines étapes sera l'enquête de suivi du bureau d'études et la mise en place de groupes de travail spécifiques sur les actions qui se doivent d'être prioritaires.



Plan de déplacements entreprise : l'accompagnement des entreprises sur le Maine-et-Loire et Angers Loire Métropole

par **Yolaine HAGIMONT**, Chargée de projet mobilité, Direction transports mobilité, Angers Loire Métropole

Angers Loire Métropole s'est lancée en 2003 dans une démarche PDE, en liaison avec la ville d'Angers et le CCAS. **Dès 2004, la collectivité a été en mesure de proposer au sein de ses services un accompagnement aux entreprises** désireuses de se lancer dans l'élaboration de leur plan de mobilité. En 2007, l'opération "les **Co-Mobiles : Manager ses déplacements**" est née, issue du partenariat avec l'ADEME, la CCI, l'ASRE, la Communauté d'agglomération du Choletais, le Conseil Général, la CARSAT et la Préfecture. Son objectif, outre le développement des PDE, est de créer des groupes de travail inter-entreprises et de favoriser les échanges et expériences.

Les Co-mobiles
Manager ses déplacements

La boîte à outils Les Co-Mobiles

- ⇒ **Site internet :**
 - Outils opérationnels mutualisés
 - Exemples d'outils de communication
 - Exemple d'enquête, diagnostic, plan d'actions
- ⇒ **Classeur Les Co-mobiles :**
 - fiches de retour d'expériences
 - méthodologie & supports de réunions
 - liste des organismes participants
 - exemples de documents opérationnels
- ⇒ **Charte d'engagement et visuel transmis aux adhérents**

Angers Loire Métropole - Direction Transports Mobilité

Des manifestations dans le cadre de Co-Mobiles sont également déployées. Une "**malette**" contenant toutes les informations nécessaires à la mise en place d'un PDE et à une bonne connaissance des services et outils est en cours de réalisation par Angers Loire Métropole, et ce kit sera mis à disposition des entreprises. Une réflexion plus spécifique sur certains quartiers est également envisagée.

Les Co-mobiles
Manager ses déplacements

Que propose la démarche LES COMOBILES ?

- 3 réunions collectives sur le PDE (1^{er} semestre de chaque année)
- Des réunions thématiques (vélo – TC – covoiturage)
- la mise à disposition de moyens pour sensibiliser les salariés des entreprises adhérentes
- la remontée des informations auprès des autorités organisatrices des transports (AOT)

Résultats depuis le lancement :

- 5 groupes de travail accompagnés
- Plus d'une 50aine d'établissements engagés en Maine&Loire
- Soit plus de 33 000 salariés concernés par des actions PDE

Angers Loire Métropole - Direction Transports Mobilité

Plus de cinquante entreprises sont aujourd'hui engagées en Maine et Loire, représentant 33 000 salariés. **Une boîte à outils** (internet, fiches classeur, etc...), **des réunions thématiques** vélo, co-voiturage, transports en commun, **sont mises en place.**

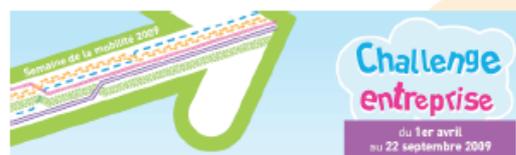
Des groupes de travail et un **accompagnement spécifique** sont proposés aux entreprises : aide financière à hauteur de 20% du montant des honoraires du bureau d'études, aide technique, communication par Angers Loire Métropole de l'engagement de l'entreprise.

TRANSPORTS MOBILITÉ

Les dispositifs existants

2. Le Challenge entreprise (2008 à 2010)

Le « Challenge entreprises » organisée Angers Loire Métropole, est l'occasion pour une entreprise d'envisager autrement les déplacements au travail en incitant ses salariés à utiliser des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle sur une durée limitée.



Angers Loire Métropole - Direction Transports Mobilité

Plan de déplacements entreprise au sein de l'entreprise Johnson Controls Automotive Electronics : méthodologie, études et plans d'actions

par **Olivier CRESSON**, Responsable Sécurité Environnement – Johnson Controls Automotive Electronics (La Ferté-Bernard - 72)

L'entreprise Johnson Controls Automotive Electronic dont l'établissement est situé à la Ferté-Bernard dans la Sarthe comporte 580 salariés travaillant majoritairement en 3x8, auxquels doivent être rajoutés environ 160 salariés issus de l'intérim.

La démarche mise en oeuvre au sein de l'entreprise dans le cadre du PDE a permis de **redynamiser un processus plus ancien, l'entreprise étant déjà certifiée ISO 1400.1** avec des objectifs environnementaux ciblés.

L'objectif du PDE de l'entreprise est de proposer des solutions alternatives à la voiture individuelle, dans une configuration d'usine implantée en milieu rural et avec des salariés dont la distance moyenne parcourue par jour est de 25 km. **Cette réflexion est un véritable enjeu pour l'entreprise en terme de ressources humaines** et notamment lors du recrutement de jeunes diplômés pour qui l'accessibilité à leur lieu de travail fait partie de leurs exigences..

4 – Etude d'accessibilité

L'étude d'accessibilité permet d'aborder tous les paramètres d'accès du site .

⇒ Pour tous les modes de déplacements (Vélo / Voiture / Transport en commun).



Accessibilité routier



Accès train et horaires



Commodités vélo



10 – Quelques actions

1 - Aménagement d'un nouvel accès piéton, avec son garage à vélo.



2 – Promotion du covoiturage

- Campagne d'affichage
- Flyers sur toutes les voitures



3 – Promotion du train avec la SNCF
- Organisation d'un petit déjeuner avec les salariés ciblés
- Offre d'essai gratuite pendant une semaine.



Le diagnostic a relevé plusieurs particularités

: l'inadaptation des horaires SNCF aux heures de prise de travail au sein de l'usine, le problème des accès piétons (la gare se trouvant à un peu plus d'1km mais sans trottoir matérialisé et sans éclairage public), l'absence de garage à vélo sur une des entrées du site, et enfin un accès routier particulièrement aisé et un espace de stationnement très largement dimensionné. Une étude de géolocalisation des salariés a été faite, sur laquelle s'est appuyée en partie la communication relative au co-voiturage.

Des actions ont été menées, dont celle proposée par la SNCF avec une offre d'essai gratuite pendant une semaine, cette dernière ayant modifié ses horaires. **Une zone de parking privilégiée** a été réservée au co-voiturage. D'autres actions doivent être menées. La **communication** reste un élément important afin que le PDE reste dynamique et soit approprié par le salarié

8 – Enquête



Nécessité de la communication auprès des salariés.

